

MASTER Urbanisme et aménagement | parcours Action locale et projets de territoire (APTER)

Urbanisme et aménagement



Niveau d'étude visé
BAC +5



Diplôme
Master (LMD)



Domaine(s)
d'étude
Aménagement



Accessible en
Formation
initiale,
Formation
continue, VAE



Établissements
Université
Toulouse - Jean
Jaurès

Présentation

Objectifs

Le Master APTER Action locale et Projets de Territoire s'inscrit dans les domaines du développement territorial rural et urbain, de l'aménagement, de l'urbanisme et de la planification. Il répond aux nouveaux défis posés aux territoires : meilleure intégration des pratiques et besoins des habitants, réchauffement climatique, complémentarité entre territoires urbains et ruraux, mutations des modèles économiques, plus grande justice sociale, place de la culture en faveur du bien vivre

Savoir-faire et compétences

- * Production et partage de connaissances sur un territoire et la maîtrise des défis territoriaux contemporains
- * L'élaboration des stratégies d'urbanisme, d'aménagement et de projet local favorisant le bien vivre territorial,
- * L'ingénierie de projet : conduite, pilotage et animation de projet(s) de territoire
- * La maîtrise des outils de communication orale, écrite, graphique (audio)visuelle pour des projets participatifs et vivants

Admission

Conditions d'admission

- * Vous devez avoir validé un bac + 3 (180 ECTS) et devez déposer une demande d'admission sur la plateforme nationale [Mon Master](#).
- * **Pour les étudiant-e-s extra-européen-e-s**, la candidature s'effectue sur [Études en France](#).
- * **Par validation des acquis professionnels (VA85) ou de l'expérience (VAE)** : déposez votre demande auprès du service de la formation continue
- * **Les étudiant-e-s de l'Université Toulouse - Jean Jaurès** ayant validé la première année de master sont autorisé-e-s à s'inscrire en 2e année du parcours correspondant sur l'application [APO.WEB](#).
- * **Pour les étudiant-e-s extra-européen-e-s**, la candidature s'effectue sur [Études en France](#).
- * **Par validation des acquis professionnels (VA85) ou de l'expérience (VAE)** : déposez votre demande auprès du service de la formation continue
- * **Dans les autres cas : réorientation, changement d'université, reprise d'études, validation des études supérieures (VES)**

Formation(s) requise(s)

Cette formation est ouverte aux titulaires de la Licence mention Géographie et Aménagement | parcours APTER, ou d'une formation bac+3 équivalente dans les domaines en géographie-aménagement, environnement, sociologie, science politique, architecture, économie, génie civil, droit.

Lieu(x)

 Toulouse

Et après...

Insertion professionnelle

* **Structures:**

collectivités, associations, coopératives, bureaux d'études, agence d'urbanisme, entreprises, organismes consulaires, laboratoire de recherche

* **Domaines d'intervention :**

transitions, participation citoyenne, urbanisme et planification, développement urbain, économie sociale et solidaire, culture, social, agriculture et alimentation, recherche (thèse).


* **Métiers :**

chargé-e de mission, urbaniste, chargé-e de développement (économique, culturel, social), animateur-trice local-e, chargé-e d'études, chef de projet (énergie renouvelable, petite ville de demain), consultant-e, doctorant-e

Contact(s)

Autres contacts

Contact scolarité

Haniifah HAIDAR | Secrétariat Master | 
haniifah.haidar@univ-tlse2.fr | 05 61 50 44 39

 [Annuaire du service de la Formation Continue](#)

Infos pratiques

Programme

Organisation

UE 701  **GE00701T** Les dynamiques socio-territoriales et leurs métiers